

Halleux Audrey

De: MEDECIN-CANTONAL <MEDECIN-CANTONAL@admin.vs.ch>
Envoyé: mercredi, 4 juin 2025 13:57
À: MEDECIN-CANTONAL
Objet: Canicule et fortes chaleurs - Dispositif de veille saisonnière par l'Office du médecin cantonal - Hitzewelle und starke Hitze - saisonale Überwachung durch das Kantonsarztamt

Catégories: Communication

Deutsch : siehe weiter unten

Mesdames, Messieurs,
Chers partenaires,

Le climat en Suisse a considérablement évolué au fil des décennies, avec une augmentation marquée de la fréquence, de la durée et de l'intensité des épisodes de canicule. Ce phénomène représente un défi croissant pour la santé publique et le bien-être de la population. Au-delà de l'inconfort ressenti, une chaleur excessive peut avoir de graves répercussions sur l'organisme, allant de la déshydratation et de l'épuisement jusqu'aux coups de chaleur, pouvant dans certains cas être fatals. Certaines personnes sont plus vulnérables notamment les aînés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques ou celles exposées professionnellement à la chaleur. Par ailleurs, la répétition de journées caniculaires a également des effets délétères sur la santé mentale, notamment chez les seniors, qui rapportent un sentiment accru d'isolement durant ces périodes.

Afin de prévenir les conséquences sur la santé de ces périodes de chaleur intense, l'Office du médecin cantonal renouvelle sa campagne de prévention et vous adresse ses recommandations sur le comportement à adopter et sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. En effet, **le nouveau *Plan cantonal canicule et fortes chaleurs* désormais consultable sur www.vs.ch/canicule prévoit, au travers de documents téléchargeables sur le site, un certain nombre de conseils, de fiches d'information et de vademecum qui sont destinés à la population générale, ainsi qu'à vous, chers partenaires.**

ATTENTION : des travaux de maintenance ayant lieu sur le site internet durant les prochains jours, certains documents peuvent ne pas être disponibles ou être des anciennes versions. Il est prévu que tous les documents soient accessibles et à jour pour la mi-juin.

Comme chaque année, l'Office du médecin cantonal relaie également la campagne Chaleur menée par l'OFSP qui met à disposition son matériel d'affichage autour des « Trois règles d'or pour les jours de chaleur », téléchargeable ou commandable gratuitement sur le site www.canicule.ch.

L'Office du médecin cantonal recommande aux partenaires de rester informés de la situation météo *via* le [site internet](#) ou l'[application mobile](#) de MétéoSuisse qui émet ses alertes canicule. La chaleur ayant des impacts également en dehors des épisodes caniculaires, l'Office du médecin cantonal rappelle que la vigilance est de mise et s'applique indépendamment des alertes 3 ou 4 données par MétéoSuisse.

Pour rappel, quelques gestes simples permettant de se protéger de la chaleur peuvent être transmis et appliqués : *éviter les activités physiques aux heures les plus chaudes ; porter des vêtements légers et amples à l'extérieur ; préserver la fraîcheur du logement en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit pour provoquer des courants d'air ; s'hydrater suffisamment en buvant même en l'absence de sensation de soif ; manger léger.*

Si ces recommandations sont destinées à tout un chacun, nous avons tous, professionnels, familles, proches comme voisins, un rôle à jouer dans la prévention des effets néfastes liés aux périodes de canicule et fortes chaleurs.

Votre engagement et votre réactivité sont essentiels pour assurer une réponse coordonnée et efficace face à ces risques saisonniers.

Nous vous remercions par avance pour votre précieuse collaboration et restons à votre disposition pour toute question ou besoin d'information complémentaire.

Avec nos salutations les meilleures,



**Office du médecin cantonal
Kantonsarztamt**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) /
Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur (DGSK)
Service de la santé publique / Dienststelle für Gesundheitswesen
Office du Médecin cantonal / Kantonsarztamt
Av. de la Gare 23
CH - 1950 Sion
Tél : 027 606 49 00

 Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel !

Sehr geehrte Damen und Herren
Sehr geehrte Partner

Das Klima in der Schweiz hat sich im Laufe der Jahrzehnte erheblich verändert, mit einer deutlichen Zunahme der Häufigkeit, Dauer und Intensität von Hitzeperioden. Dieses Phänomen stellt eine zunehmende Herausforderung für die öffentliche Gesundheit und das Wohlbefinden der Bevölkerung dar. Abgesehen von den Beschwerden kann übermässige Hitze schwerwiegende Auswirkungen auf den Körper haben, von Dehydrierung und Erschöpfung bis hin zum Hitzschlag, der in einigen Fällen tödlich sein kann. Einige Menschen sind besonders gefährdet, vor allem Senioren, Kleinkinder, schwangere Frauen, Menschen mit chronischen Krankheiten oder Menschen, die beruflich der Hitze ausgesetzt sind. Darüber hinaus haben wiederholte Hitzetage auch negative Auswirkungen auf die psychische Gesundheit, insbesondere bei Senioren, die sich in solchen Zeiten stärker isoliert fühlen.

Um den gesundheitlichen Folgen solcher Hitzeperioden vorzubeugen, erneuert das Kantonsarztamt seine Präventionskampagne und gibt Ihnen Empfehlungen zum Verhalten und zu guten Praktiken, die Sie anwenden können. **Der neue kantonale Plan für Hitzewellen und starke Hitze, der jetzt auf www.vs.ch/hitzewelle eingesehen werden kann, sieht eine Reihe von Ratschlägen, Informationsblättern und Vademecums vor, die sich an die allgemeine Bevölkerung und an Sie, liebe Partner, richten.**

ACHTUNG: Da in den nächsten Tagen Wartungsarbeiten an der Website durchgeführt werden, kann es sein, dass einige Dokumente nicht verfügbar sind oder es sich um ältere Versionen handelt. Es wird erwartet, dass alle Dokumente bis Mitte Juni zugänglich und auf dem neuesten Stand sind.